



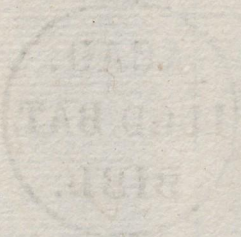
Cher Monsieur mon frere,

Par la vostre du 24 j's m'appreie que toutes mes let-
tres ne vous sont venues. dont j's m'estonne grandement
et ne sçay a qui attribuer la faute. Il est bien veu que
nous ne traitons pas affaires secrets de grande importan-
ce. Mais neantmoins on lasche au vent que l'on veut
libre que on ne vouldroit pas que tout le monde sçeut. Si le Roy
d'Angleterre ne prest maintenant loy de luy a quoy accommo-
demment il est apparence que chascun le Roy de France
Repub. Et est ce que la Reine mesme & plusieurs de son con-
seil apprehendent & pourtant ils souhaitent que le Roy
s'adonne a faire la paix & donner le repos a ses Royaumes.

D'autres donne sapines & seines pour s'ordonner ces
affaires. A Constantinople ils ont disposé selon qu'il y a eu
massacre Sultan Ibrahim pour sa tyrannie. Le bruit court
ici que a cause du Roy d'Espagne & que le Prince de Condé
est mort de sa blessure. Dieu s'en est esparde le mespris sur
les Princes pour rendre sçavoir a tout le monde sa venue en Fran-
ce. Je vous en prie de vos beaux vers. La barbe de Luy
j's la fraie avec son adieu. Et ne pouvant adjoindre
rien de plus cher j's prie Dieu qu'il vous comble de ses
meilleures graces & vous donne
Monsieur mon frere

Le 28 de Fev. 1648 claitain

En vostre humble
obedience
D. de Lorraine



[Faint, illegible handwritten text in Dutch, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or date.]

